

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/06/2015

Réception par le Prefet : 16/06/2015

Publication : 19/06/2015



# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2015-6-10-2

Séance du vendredi 12 juin 2015

### **AIDES A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE PARC LOCATIF PUBLIC**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- U l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2015-2-10-1 du 19 février 2015 relative à la politique départementale de l'habitat – Budget Primitif 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les subventions d'aides à la production de logements familiaux très sociaux dans le parc locatif public pour un montant de 208 000 € suivant la liste jointe en annexe,

- ❖ Approuve la subvention d'aide à la production de logements sociaux destinés aux personnes âgées autonomes pour un montant de 80 000 € suivant la liste jointe en annexe,
- ❖ Précise que les dépenses correspondantes sont à prélever sur le chapitre 204 – fonction 72 – natures 20422 et 204162 – programme H221.

LE PRESIDENT



---

Eric STRAUMANN

Adopté  
voix contre  
abstentions